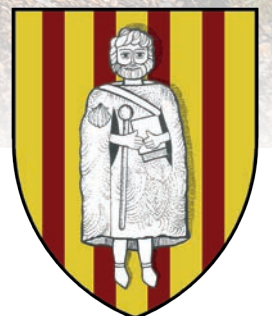


# MONTNER

BULLETIN MUNICIPAL - 2025



Rétrospective 2024





2025 débute dans un contexte qui est caractérisé par l'absence de majorité et l'absence de budget national ce qui entraîne de nombreuses incertitudes pour les communes et rend difficile toute prévision budgétaire pour l'année à venir.

Heureusement, la très bonne situation financière de notre commune nous permet d'envisager de continuer à travailler et à investir. Tout cela, dans un contexte international dangereux à tous égards et sur

lequel nous avons peu de prise : montée du populisme et du nationalisme, tensions internationales et conflits violents.

Je me permets toutefois de manifester notre solidarité envers toutes les victimes des conflits dans le monde sans exception et notre solidarité avec les femmes Afghanes et Iraniennes.

Cette année, au cours de cette cérémonie des vœux, la parole a été donnée aux représentants des nombreuses associations que compte le village : la RISC (Réserve Intercommunale de Sécurité Civile), l'APARM (Avenir Productions Agricoles Résilientes Méditerranéennes), Força Réal Insertion, le Foyer Rural de Montner et la Fédération Départementale des Foyers Ruraux, l'association de chasse et enfin tout récemment créée, celle de pétanque.

Au-delà du bilan, c'était également l'occasion de présenter les projets qui verront le jour en 2025. Parmi eux, citons la remise à neuf de la nouvelle entrée du village, déplacée depuis la création du lotissement, ainsi que la sécurisation du mur de soutènement des rues de la Tramontane et République.

Ces projets se réalisent grâce à nos partenaires institutionnels : l'État, la Région, le Département et Perpignan Méditerranée Métropole.

Merci à eux d'accompagner les projets que nous portons pour Montner avec bienveillance !

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une belle année à Montner.

Daniel Barbaro  
*Maire de Montner*



Le site avant



# *Maintenir le lien intergénérationnel*

## Un lieu pour tous et utile à tous

➤ **Jeudi 13 février 2025, les membres du conseil municipal et les habitants de Montner présents ont connu un événement important : l'inauguration du parc de loisirs «Les p'tits bouts de Montner», en présence des partenaires institutionnels, de l'État et des entreprises locales, qui ont permis la réalisation de ce beau projet transgénérationnel.**

**Le site qui jouxte le city stade était depuis longtemps à l'abandon avec des gravats. Il a été entièrement réhabilité avec notamment un aménagement paysager qui prend en compte les préoccupations environnementales avec de nombreuses plantations de type plantes méditerranéennes, adaptées à notre climat et qui respectent la ressource en eau.**

**Outre le cadre paysager, le site dispose de nombreux équipements comme une aire de jeux pour enfants, une tyrolienne, un parcours de santé pour les plus grands avec différents agrès, des tables de pique-nique et des bancs.**

**Le montant total des travaux concernant la « Création et l'aménagement d'un jardin public » est de 206 617 € HT.**

**Le plan de financement de la commune est le suivant :**

**DETR : 92 000 € HT**

**Région : 26 536 € HT**

**Département : 30 000 € HT**

**Commune : 58 081 HT**

# *Lutte contre le réchauffement climatique*

## *Ressource en eau*

## *Biodiversité*

### **La commune engagée**

➤ **Fidèle à nos engagements pour lutter contre le réchauffement climatique, nous avons continué notre programme de plantation d'arbres et de plantes.**

➤ **Parallèlement, la commune a acquis 2 terrains pour assurer la protection de la ressource en eau au lieu-dit la Trabassere et au puits neuf.**

➤ **L'ensemble des éclairages de la commune a été changé avec un passage aux ampoules à led avec des températures de couleur conformes à nos objectifs de respect de la biodiversité. Ces investissements réalisés avec l'appui du SIVOM du Rivesaltais seront entièrement financés par les économies réalisées.**



**Rappelons que l'extinction de l'éclairage public est toujours effectif à 23h l'hiver, minuit l'été et plus tard pendant les périodes de festivités.**

# *Voiries*

## *Travaux*

# La commune toujours mobilisée



**Au cours des années passées, de nombreuses voiries du village ont été remises en état : l'entrée du village, la rue de la bachade, la rue des oliviers, le coeur historique du village et les chemins communaux.**

**Les derniers épisodes de sécheresse ont provoqué un effondrement des talus et de leur mur de soutènement en pierre sous les rues de la tramontane, de la république et de la traverse sous les anciens ateliers municipaux.**

**Ces dégâts nécessitent des travaux de renforcement et de sécurisation avec la construction des murs de soutènement, la construction de caniveaux pour évacuer les eaux pluviales, et des plantations pour stabiliser les talus.**

**Après des visites de terrain, les services de la Préfecture ont considéré ces travaux comme urgents.**

**En conséquence, une dérogation a été accordée nous permettant de subventionner à 100% la totalité des travaux (aides de l'État, de la Région, du Département et de la Communauté Urbaine PMMCU).**

**Le montant total des travaux concernant le « Mur de soutènement » est de 235 491.75 € HT.**

**Le plan de financement de la commune est le suivant :**

**DETR : 128 393.40 € HT**

**Région : 30 000 € HT**

**Département : 30 000 € HT**

**PMMCUC : 47 098.35 HT**



# Les services communaux

## A votre service

### ➤ La mairie et l'agence postale communale

- **Coordonnées Mairie** : mail : [mairie@montner.fr](mailto:mairie@montner.fr) - Tél. 04 68 29 12 80

- **Horaires d'ouverture Mairie - Services administratifs** :

**lundi** : de 9h à 12h et de 15h à 18h

**mardi** : uniquement service urbanisme sur RV de 10h à 12h et de 15h à 18h

**jeudi** : de 9h à 12h et de 15h à 18h

**Fermeture le mercredi et vendredi**

- **Horaires La Poste Agence Communale**

**lundi et jeudi** de 9h à 12h et de 15h à 18h

**mardi, mercredi et vendredi** de 9h à 12h

**heure limite de dépôt de Courrier / Colis / Chronopost**

**lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi** : 11 h 45

- **Horaires Services Techniques**

**du lundi au vendredi** : en hiver : de 8h à 12h et de 14h à 17h

en été : de 6h à 13h

**Encombrants  
et déchets verts**

Téléphoner à l'accueil de la  
mairie le mardi après-midi  
au plus tard pour enlèvement le  
mercredi, en précisant la nature  
des monstres et  
déchets verts, ainsi que leurs  
quantités et volumes.

### ➤ La médiathèque

**Stéphane vous accueille selon les horaires d'ouverture suivants :**

**lundi 16h / 18h - mercredi 10h / 12h et 14h / 18h - vendredi 15h / 18h - samedi 10h / 13h**

**L'adhésion est gratuite.**



**La médiathèque se fournit principalement auprès de la Médiathèque Départementale des P.-O., tous supports confondus.**

**Un renouvellement d'une partie des prêts est effectué quatre fois par an, afin de pouvoir proposer aux adhérent-e-s un maximum de nouveautés.**

**Un système de «navette» mis en place par la MDPO permet l'acheminement des documents - réservations ou autres - par quinzaine, le mercredi matin.**

# Numéros d'urgence / Dépannage

Urgences

SAMU

112 - 15

POMPIERS

18

Gendarmerie

04 68 29 12 73

du lundi au vendredi  
9H-12H  
14H-18H

En cas de problème

sur le **réseau d'eau potable** ou  
sur le **réseau d'eaux usées**

Contactez :

**Eau aggro Perpignan  
Méditerranée au 04 68 08 31 37**  
24h/24 et 7j/7

Horaires  
d'ouvertures  
de la Déchetterie  
de Latour-de-France,  
route d'Estagel :

Tél. 04 68 57 27 63

Le lundi de 9h-12h  
Du mardi au samedi :  
de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Fermée le dimanche

DEVENEZ ACTEUR DE VOTRE SÉCURITÉ,  
REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES !

**RÉSERVE INTERCOMMUNALE  
DE SÉCURITÉ CIVILE**

CORNEILLA-LA-RIVIÈRE - MILLAS - MONTNER



Contact : Bruno POPPEL  
0683635916